Image not found or type unknown

Qu'est qui peux m'arriver

Par **Anonyme629356**, le **03/05/2023** à **15:55**

Bonjour, il y a quelque temps j'ai volé dans un Leclerc (je ne suis pas fier). L'agent de sécurité m'a mis dans une pièce il a ensuite appelé la gendarmerie qui est venu et m'on demandé ma carte d'identité (j'ai 16ans) j'ai volé l'équivalent de 5**€. Je suis ensuite allé payer les produits et m'ont ramené a mon lycée. Je souhaite savoir qu'est qui va m'arriver.**

(ps: je n'ai rien signé)

Par **Visiteur**, le **03/05/2023** à **16:13**

Bonjour,

Le vigile vous reconnaitra si vous rerournez dans ce magasin. Il peut vous refuser l'entrée, ou pas.

Si vous récidivez, il ne vous ratera pas et appellera la police. Dans ce cas, vos parents devront venir vous chercher au poste et vous aurez une sanction en rapport avec les faits.

Par **Marck.ESP**, le **03/05/2023** à **16:31**

Bonjour
Effectivement, d'autant plus que la gendarmerie a noté vos coordonnées et numéro de CNI.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés